



Communiqué de presse

La réouverture précipitée des CFA est irresponsable !

Le gouvernement, avec l'appui des organisations patronales, a fait le choix de précipiter la réouverture des Centres de Formation pour Apprentis (CFA). Cette annonce est d'autant plus surprenante que les lycées professionnels ne vont rouvrir au mieux que début juin. L'argument principal de la ministre du travail tient à des motifs économiques, afin que les apprenti-es participent à la relance économique. Mais dans une logique qui serait rationnelle, le calendrier des lycées professionnels et celui des CFA devrait être exactement le même.

Pour la FERC-CGT, cette reprise anticipée est donc inacceptable !

Les apprenti-es ne sont pas des salarié-es comme les autres. Elles et ils sont dans un cursus de formation professionnelle initiale visant à leur faire acquérir une qualification. La situation de crise sanitaire actuelle ne justifie pas une reprise précipitée, bien au contraire il faut laisser le temps aux formatrices et aux formateurs de réfléchir aux aspects pédagogiques pour les prochaines semaines, voire les prochains mois. Une reprise trop précoce sur ce point, comme pour les lycéennes et lycéens professionnels, ne permettrait pas de répondre à cette exigence pédagogique. Les apprenti-es ne doivent pas servir de main d'œuvre à bas coût pour permettre aux entreprises de relancer leur activité tout en laissant des salarié-es en activité partielle.

Par ailleurs, l'INSERM et le Comité scientifique qui conseille le gouvernement sur cette crise ont déconseillé une réouverture des crèches, écoles, collèges et lycées avant septembre. Les arguments sanitaires concernant les établissements de l'Éducation nationale peuvent se calquer exactement pour les CFA.

La FERC-CGT réclame donc, comme elle le fait pour les lycées professionnels, une réflexion s'appuyant sur le principe de précaution et une réouverture complète des CFA programmée a minima en septembre prochain.

Montreuil, le 19 mai 2020